

AU MANS, L'UNION FAIT LA FORCE

Nouveau venu dans le paysage du ping français, Le Mans Sarthe Tennis de Table est issu de la fusion des deux clubs historiques de la cité mancelle. Un mariage de raison imposé par la construction d'une nouvelle salle. Et porteur de nombreux espoirs.



Jérôme Surand et Olivier Despert mènent l'entraînement.



Les membres du comité directeur.

La date restera historique. Elle marquera tout à la fois la fin d'une époque et l'ouverture d'une nouvelle ère. Samedi 1^{er} juillet 2017, le ping manceau a changé de dimension. Ses deux clubs historiques, l'ASGM et l'ASL Le Mans, ont célébré leur union. Leurs dirigeants respectifs se sont retrouvés autour d'une table pour inscrire dans le marbre la création d'une nouvelle entité, Le Mans Sarthe Tennis de Table.

La fusion n'a pas été simple. Elles ne le sont jamais. Il a fallu près de 15 ans pour faire aboutir un projet dont l'origine remonte au début des années 2000. Régulièrement remis au goût du jour, il a souvent été abandonné, au gré des résultats sportifs des deux clubs ou des arrivées et départs de leurs dirigeants respectifs.

Mais la vieille idée a fini par se concrétiser. Elle le doit à la décision de la municipalité du Mans de construire, à l'horizon 2019, une salle spécifique à la pratique du tennis de table. Pour les élus locaux, une telle réalisation devait s'accompagner de la fusion des deux clubs. Le message a été clair : un nouvel équipement dédié intégralement au ping, financé par les deniers publics, mais à la condition de rassembler en une même association toutes les forces locales.

DEUX CHAMPIONS DE LA FORMATION

Un peu d'histoire. Au Mans, le tennis de table pointe le bout de ses raquettes à un moment où la France est occupée par l'invasisseur allemand. Le COP Tennis de table, premier club manceau, a été créé en 1943. Plus d'un demi-siècle plus tard, en 2001, il change de nom pour se faire désormais appeler ASL Tennis de Table. De l'avis général, il pointe en bonne place parmi les meilleurs clubs formateurs en Pays

de la Loire. Parmi ses découvertes, citons Damien Pottier, champion de France minimes en 2001, ou Laura Gasnier, championne de France benjamines en 2004 puis minimes en 2005, devenue l'un des piliers de l'équipe de France féminine. Performance notable : le COP-ASL figure parmi les rares clubs à avoir participé à dix-sept finales nationales de l'ancien Challenge Bernard Jeu. Une présence au plus haut niveau derrière laquelle se devine la silhouette de Maurice Texier, coach charismatique et visionnaire, compagnon de route de Charles



L'équipe fanion. De gauche à droite : Bryan Aiglemon, Damien Letourneur, Maxime Repousseau et Anthony Nuttin.

Krystal Landeau et Kimberley Richard



« LE NOUVEAU CLUB EST PLUS HOMOGÈNE »

Yannick Faveur, président du Mans Sarthe Tennis de Table

Ping Pong Mag : L'idée d'une fusion des deux clubs historiques du Mans remonte à une quinzaine d'années. Pourquoi a-t-il fallu attendre aussi longtemps pour la voir se concrétiser ?

Yannick Faveur : Les deux clubs ont toujours eu un niveau sportif assez comparable. Dans les deux camps, les gens avaient compris très tôt que le rapprochement était non seulement souhaitable, mais aussi inévitable. Mais l'idée d'une fusion allait et venait au gré des descentes et montées des équipes dans les championnats. Lorsqu'elle était voulue par l'un, elle ne semblait pas pertinente pour l'autre. Beaucoup voyaient à court terme. Il a fallu que la municipalité du Mans en fasse une condition à la construction d'une salle dédiée au ping pour que la fusion devienne une réalité.

À quoi ressemblera cette salle ?

Sa superficie devrait atteindre 2 300 m². Elle sera assez vaste pour compter 16 aires de jeu en configuration de com-



pétition, et jusqu'à 24 tables pour l'entraînement. Sa capacité d'accueil sera de 300 spectateurs. Cette nouvelle salle au Mans était une priorité fédérale. Elle permettra d'organiser des compétitions de niveau régional et national. Le Mans Sarthe Tennis de Table en sera le club résident,

mais nous la partagerons avec le comité départemental, notamment pour les stages.

Réussir une fusion n'est jamais facile. Il faut obtenir une osmose de deux entités. L'identité des deux clubs historiques du Mans était-elle compatible ?

Les deux clubs ont toujours été tournés vers la formation, mais sans réellement se faire concurrence. L'ASL était très performant dans les petites catégories. De son côté, l'ASGM était plus fort pour perfectionner des pongistes un peu plus âgés. Nous étions donc assez complémentaires. Mais l'osmose a été facilitée par le fait d'avoir pris les devants en organisant, depuis quatre

ans, les stages de jeunes en commun. Les joueurs se connaissaient, les parents et les entraîneurs également.

Après seulement quelques mois, la fusion a-t-elle déjà profité au nouveau club mançais ?

Il est un peu tôt pour répondre. En termes de résultats et de niveau sportif, nous ne sommes pas meilleurs. Pas encore. Mais le nouveau club est plus homogène. Nous présentons désormais des équipes à tous les échelons ce qui facilite l'intégration des jeunes joueurs. Avec la fusion, nous avons perdu certains adhérents. Les plus âgés, notamment, n'ont pas suivi le mouvement. Ils ont préféré rester dans la section tennis de table de l'association omnisport, où ils évoluent en loisir. Les deux anciens clubs comptaient, à eux deux, 320 licenciés. Avec le nouveau, nous devrions finir l'année avec un effectif d'environ 300 adhérents. Mais nous avons mutualisé les tâches et réalisé une excellente osmose entre dirigeants. Nous fonctionnons aujourd'hui en binômes.

Propos recueillis par Alain Mercier

Les joueurs du Mans Sarthe Tennis de Table récompensés au top départemental sarthois.



Roesch, Georges Barbereau, Yves Reigner, Pascal Canteux, Tomislav Terecik et Jean-Yves Demoy.

À l'autre bout du banc mançais, l'ASGM présente un passé moins étoffé. Le club a été fondé en mai 1989. Le résultat d'une fusion, déjà, entre l'Association Sportive Maupertuis (ASM) et le Gazelec du Mans. Très vite, la nouvelle entité se construit un palmarès enviable, à l'échelle régionale et au plan national. Son équipe première grimpe marche après marche les échelons du ping français, jusqu'à atteindre la N2. Dans le même temps, son équipe 2 s'installe en N3. Très respectable. L'ASGM a vu passer une solide brochette de jeunes espoirs, dont Damien Provost, multiple champion de France, et Clara Beaudron, championne de France benjamines en 2016. En 2005, l'incendie de sa salle d'entraînement, le gymnase René Davaze, aurait pu lui être fatal. Mais joueurs et officiels ont su s'en relever, établissant leurs quartiers au gymnase Victor Lair.

PREMIER CLUB DES PAYS DE LA LOIRE

Les deux clubs ne font aujourd'hui plus qu'un. Leurs fondations sont solides, leurs valeurs communes et leur ambition partagée. Le Mans Sarthe Tennis de Table présente, non sans fierté, six labels fédéraux. Issue d'un comité de pilotage missionné pour réaliser la fusion, son équipe dirigeante est organisée autour de trois pôles : développement sportif ; administration et finances ; communication, partenariat et développement de l'activité. Elle est présidée par Yannick Faveur, un ancien de l'ASGM, passé par les rangs des joueurs, avant de devenir éducateur, puis membre du comité directeur.

Dans la salle, deux éducateurs sportifs salariés à temps complet et diplômés du DEJEPS, Olivier Despert et Jérôme Surand, dirigent la manœuvre. Ils sont accompagnés par deux titulaires d'un brevet d'état 2^e degré. Une équipe d'encadrement toute entière à la disposition

des 260 licenciés, un effectif qui place le nouveau venu à la première place dans la ligue des Pays de la Loire. Les débuts sont prometteurs. Le club recense actuellement deux équipes en Nationale (dont une féminine), onze en Régionale (dont trois féminine), et douze en Départementale (dont trois féminines). Au critérium fédéral, ses joueurs sont présents dans toutes les catégories de la N1 à la D4. Dès leur première apparition sous leurs nouvelles couleurs l'an passé, ils ont décroché six titres sur dix au Top départemental de rentrée. Au niveau régional, une médaille de bronze est venue récompenser la première participation au Challenge Bernard Jeu des Pays de la Loire.

Yannick Faveur en fait le pari : la livraison de la nouvelle salle, prévue pour l'automne 2019, devrait permettre au Mans Sarthe Tennis de Table de franchir un nouveau cap. «Le club va monter en puissance», promet son nouveau président. Les objectifs ont été clairement énoncés : la création d'un centre d'entraînement permanent, l'accueil de nouveaux publics, le retour et le maintien en N2 de l'équipe première masculine. À terme, un projet plus ambitieux pourrait être mis en place pour l'équipe fanion féminine, avec la volonté de l'amener vers la N1 pour la saison 2019-2020. Et même, qui sait, une accession à la Pro B à l'horizon 2023.

Alain Mercier



Première médaille de bronze du club au challenge Bernard Jeu.